



Sous la direction de
Adib Bencherif et Frédéric Mérand

L'analyse du risque politique



Table des matières

Remerciements	7
Avant-propos <i>Jean-Frédéric Légaré-Tremblay</i>	9
Introduction <i>Adib Bencherif et Frédéric Mérand</i>	11
CHAPITRE 1	
L'analyse du risque politique et les praticiens <i>Raouf Farrah</i>	33
CHAPITRE 2	
La veille du risque politique <i>Benoît Suire</i>	49
CHAPITRE 3	
Des enseignements de la science politique à l'analyse du risque politique <i>Guillaume Callonico</i>	65
CHAPITRE 4	
Les agences de notation : grilles et indicateurs pour le risque politique <i>Yasmine Guessoum</i>	83
CHAPITRE 5	
Les réflexes analytiques et les outils méthodologiques qualitatifs <i>Adib Bencherif</i>	99

CHAPITRE 6		
L'anticipation et la gestion du risque au service de la protection des personnes		119
<i>Elisa Bremand</i>		
CHAPITRE 7		
La géopolitique et les investissements : risques et occasions d'affaires		141
<i>Pierre Fournier</i>		
CHAPITRE 8		
Le risque terroriste dans un monde incertain		161
<i>Benjamin Ducol et Phil Gurski</i>		
CHAPITRE 9		
Pour une analyse critique du risque		181
<i>David Grondin et Simon Hogue</i>		
CHAPITRE 10		
L'action législative : un outil de gestion du « risque terroriste » ?		201
<i>Sarah C. Perret</i>		
Conclusion		217
<i>Sonia Le Gouriellec et Sarah Durelle-Marc</i>		
Notices biographiques		233
Liste des figures et des tableaux		235

Notices biographiques

Adib Bencherif termine son postdoctorat au Sahel Research Group de l'Université de Floride. Titulaire d'un doctorat en science politique de l'Université d'Ottawa, il est chercheur associé au Centre FrancoPaix de l'Université du Québec à Montréal.

Elisa Bremand est responsable de la sécurité, Afrique de l'Ouest, pour International SOS. Elle vit à Accra, au Ghana.

Guillaume Callonico, diplômé d'une maîtrise en science politique de l'Université de Montréal, est conseiller principal en risque géopolitique à la Caisse de dépôt et placement du Québec depuis juin 2015.

Benjamin Ducol est titulaire d'un doctorat en science politique de l'Université Laval et professeur associé en criminologie à l'Université de Montréal. Il est notamment chercheur associé au Centre international de criminologie comparée (CICC).

Sarah Durelle-Marc est maître de conférences à la Faculté de droit de l'Université catholique de Lille, rattachée au Centre de recherche sur les relations entre le risque et le droit (C3RD). Elle est spécialisée en droit de l'Union européenne et enseigne également à l'IEP de Lille.

Raouf Farrah est analyste en chef du Département Afrique au sein du groupe SecDev, une entreprise d'analyse de risque établie à Ottawa. Il est responsable des questions géostratégiques, sécuritaires et politiques pour les régions du Maghreb et du Sahel.

Pierre Fournier est retraité de la Banque nationale du Canada, où il a occupé le poste d'analyste géopolitique.

David Grondin est professeur agrégé au Département de communication de l'Université de Montréal. Il y enseigne la communication internationale, les études médiatiques, la communication politique et la culture populaire.

Yasmine Guessoum est docteure en économie et spécialisée dans les méthodes d'aide à la décision et les indicateurs d'évaluation des performances (micro/macro). Elle a été consultante innovation, puis experte scientifique auprès de cabinets de conseil.

Phil Gurski est président et directeur de Borealis Threat and Risk Consulting. Il a travaillé comme analyste stratégique dans le milieu canadien du renseignement pendant plus de trente ans, dont quinze années au Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS).

Simon Hogue est professeur d'études internationales au Collège militaire royal de Saint-Jean-sur-Richelieu. Ses recherches portent sur la gouvernance numérique de la sécurité et sur les pratiques citoyennes de contre-pouvoir dans le contexte de la surveillance algorithmique des mégadonnées.

Sonia Le Gouriellec est maître de conférences à l'Université catholique de Lille, rattachée au Centre de recherche sur les relations entre le risque et le droit (C3RD). Elle enseigne également les relations internationales à Sciences Po Paris.

Frédéric Mérand est professeur de science politique et directeur scientifique du Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CÉRIUM).

Sarah C. Perret est associée de recherche en science politique et relations internationales au sein du Département des *War Studies* au King's College de Londres et chercheuse associée à la Chaire de géopolitique du risque à l'École normale supérieure de Paris (ENS) et au Laboratoire politique (LabToP) du CRESPPA-CNRS.

Benoît Suire est gestionnaire des déploiements et activités à haut risque pour l'information et les affaires publiques de Radio-Canada/CBC depuis 2013. Il a été officier dans l'armée française, où il a occupé des postes stratégiques notamment en cabinet.

Introduction

Adib Bencherif et Frédéric Mérand

Un nombre croissant de banques, de compagnies d'assurance, de sociétés d'État, d'organisations humanitaires et d'agences de notation s'intéressent à l'analyse du risque politique (ARP) afin de comprendre les conséquences du contexte géopolitique sur leurs activités. Certaines cherchent de manière stratégique à mettre au point une expertise interne et des outils d'analyse pour la prévention, l'évaluation et le suivi de situations de nature politique. D'autres — comme les directions de gestion du risque et les directions de sûreté de grandes entreprises ou encore les cellules de renseignement économique et de gestion de crise des ministères — font de l'ARP sans le formuler de manière explicite. Souvent, des praticiens improvisent des études avec des données colligées ici et là, sans avoir recours à une démarche systématique ou appuyée sur la recherche scientifique.

Par rapport à une épidémie, au chômage, à un krach boursier ou aux collisions de la route, le risque politique peut paraître secondaire et ne pas nécessiter de dispositif particulier. Pourtant, les conséquences d'un « accident politique » peuvent être tout aussi graves pour les individus, les organisations et les sociétés. Considérons les trois exemples suivants :

- En 2013, une famille de sept touristes français est enlevée au Cameroun, où ils visitaient un parc naturel. Les ravisseurs appartiennent au groupe islamiste nigérian Boko Haram, qui leur fait traverser la frontière de manière clandestine. Contrairement au Nigéria, le Cameroun n'est pas considéré comme un pays à risque élevé. Alors que l'ambassade de France lance un appel à la prudence aux ressortissants français qui se

trouvent dans le nord-est du pays, des agents du « service action » de la Direction générale de la sécurité extérieure et du Commandement des opérations spéciales entament des négociations avec les ravisseurs. Grâce à l'intervention du président camerounais Paul Biya, qui agit comme entremetteur, la famille est libérée après deux mois, même si le gouvernement français ne confirmera jamais qu'il a versé ou non une rançon ou procédé ou non à un échange de prisonniers¹.

- En 2014, la multinationale montréalaise de génie-conseil SNC-Lavalin est accusée de fraude et de corruption d'agents étrangers devant les tribunaux canadiens et suisses. Entre 2001 et 2011, l'entreprise aurait versé 47 millions de dollars en pots-de-vin à des proches du dictateur libyen Mouammar Kadhafi. Ces paiements auraient été acheminés par le vice-PDG de l'entreprise, Riadh Ben Aïssa, soucieux d'obtenir de juteux contrats de construction de prisons et d'aéroports dans ce pays. Ben Aïssa aurait même essayé d'exfiltrer le fils de Kadhafi au moment de l'intervention militaire de l'OTAN en 2011. Entre 2012 et 2015, les rebondissements liés à cette histoire font dégringoler l'action de SNC-Lavalin à la bourse de Toronto à plusieurs reprises².
- En 2016, l'élection de Donald Trump suscite la panique à Mexico et à Ottawa. Depuis 1992, les trois pays nord-américains sont liés par un accord de libre-échange, l'ALÉNA, qui fait des États-Unis le principal importateur de produits mexicains et canadiens. Trump, dont la victoire est une surprise pour la plupart des observateurs, est le premier président américain à vouloir déchirer l'entente. En 2017 et 2018, le premier ministre canadien Justin Trudeau axe presque toute sa politique extérieure sur les négociations d'un nouvel accord Canada-États-Unis-Mexique, confiant à sa ministre des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, le mandat de soustraire les exportateurs canadiens à une hausse brutale des tarifs américains. Pendant ce temps, les premiers ministres des provinces, dont celui du Québec, tentent de convaincre leurs homologues à la tête des États américains de faire pression sur le Congrès et la Maison-Blanche afin qu'ils épargnent le Canada.

1. *Le Monde*, 20 avril 2013, https://abonnes.lemonde.fr/afrique/article/2013/04/20/otages-francais-l-histoire-de-leur-liberation_3163363_3212.html.

2. *La Presse*, 19 février 2015, <http://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-affaires-criminelles/affaires-criminelles/201502/19/01-4845506-accusations-criminelles-le-pire-scenario-pour-snc-lavalin.php>.

Dans ces exemples, un événement relativement rare (un enlèvement, la chute d'un régime, l'arrivée au pouvoir d'un président antisystème) et de nature politique (une revendication terroriste, un acte de corruption, une élection) entraîne des conséquences matérielles (valeur en bourse, politique commerciale) ou humaines (famille kidnappée, chômeurs dans les secteurs touchés) considérables. On peut en effet définir le risque politique comme la probabilité que des décisions, des événements ou des conditions politiques provoquent des dommages économiques, financiers, matériels et d'infrastructures pour les entreprises et les gouvernements, auxquels il convient d'ajouter les dangers et les menaces pouvant compromettre l'intégrité physique et mentale des personnes. Expropriations qui aggravent la situation économique au Venezuela, gouvernement incapable de légiférer pendant des mois en Belgique, réfugiés syriens qui bouleversent le jeu politique dans les pays voisins : quand on y pense, le risque politique est partout.

L'ARP est une pratique qui concerne à la fois les secteurs public et privé. Des banques comme HSBC et des compagnies d'assurance comme Swiss Re s'en servent pour planifier leurs prêts, leurs investissements ou les polices qu'elles proposent à leurs clients. Les agences de crédit comme Standard & Poor's et de soutien aux exportations comme la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface) ou Exportation et développement Canada (EDC) estiment la probabilité de défaut ou de choc réglementaire résultant de décisions politiques. Des gestionnaires de fonds de retraite et des institutions financières, comme la Caisse de dépôt et placement du Québec, calculent les risques politiques liés à leurs investissements dans le monde. Les ministères des Affaires étrangères utilisent l'ARP pour émettre leurs consignes aux voyageurs — notamment par l'entremise de cartes indiquant les zones dangereuses à éviter — alors que les commissions sur le statut de réfugié peuvent y avoir recours pour déterminer la menace qui pèse sur un demandeur d'asile.

Depuis longtemps, les agences de renseignement et les ambassades pratiquent une forme d'analyse du risque politique qui ne dit pas son nom en recueillant des informations sur le contexte politique de pays étrangers. De plus en plus, des cabinets de conseil comme Eurasia Group, Oxford Analytica, Stratfor ou SecDev proposent des analyses aux entreprises et au secteur public. L'ARP s'étend aussi au monde des organisations non gouvernementales (ONG) qui traitent de coopération internationale ou

de questions humanitaires, où elle sert d'outil pour assurer la sécurité du personnel déployé sur le terrain et envisager la faisabilité des projets à mettre en place dans les pays en développement.

Prenant acte d'une pratique de plus en plus répandue de l'ARP, cet ouvrage vise à la faire entrer dans le domaine de la recherche universitaire, tout en offrant une boîte à outils à qui veut s'initier à cette pratique, en interroger les fondements, la perfectionner ou la maîtriser. Pour ce faire, l'ouvrage crée les conditions d'un dialogue entre les praticiens et les théoriciens du risque politique. Un peu comme le Monsieur Jourdain de Molière qui faisait de la prose sans le savoir, les praticiens ont mis au point des outils théoriques qui font écho à la science politique pour réaliser leur travail, alors que bien des universitaires pratiquent l'ARP sans la nommer ainsi.

Qu'est-ce que le risque ?

Le sociologue Ulrich Beck considère que nous sommes entrés, vers la fin du 20^e siècle, dans la « société du risque » (Beck, 2001). Si la première époque moderne, dominée par les États-nations et l'industrialisation du monde occidental, a été caractérisée par la prédominance de risques calculables, notre époque actuelle correspondrait pour Beck à une seconde modernité marquée par la mondialisation et la prolifération de risques systémiques, comme les crises financières, les épidémies mondiales, les attaques terroristes ou encore les catastrophes écologiques (Beck, 2003). Par rapport aux risques liés à l'industrialisation, ces risques sont moins faciles à prévoir et à contenir : parce qu'il est partout, le risque devient insaisissable. La perception d'un climat d'insécurité s'étend alors au sein de la société.

Paradoxalement, une forme d'intolérance sociale aux risques se répand, notamment du fait des progrès technologiques. À côté des experts, des technocrates et des décideurs, les citoyens participent eux-mêmes à l'identification, à la construction et à la gestion du risque qu'ils cherchent à éviter. Dans cette « société du risque », les risques auxquels nous nous sommes habitués à penser peuvent être de nature technologique (une cyberattaque), industrielle (un déversement de produits chimiques), sécuritaire (une attaque à main armée), sanitaire (un virus) ou écologique (un dérèglement du climat). Mais le côté insaisissable, protéiforme et

évolutif du risque rend sa parfaite maîtrise illusoire. Pour satisfaire les attentes des citoyens face à un état d'insécurité chronique, les gouvernements se limitent, selon Beck, à « feindre de contrôler l'incontrôlable » (Beck, 2002, p. 41).

Selon Karen Lund Petersen (2012), trois cultures du risque existent au sein de la communauté scientifique. La première culture, dominante, est influencée par l'économétrie, la finance et l'actuariat. Considérant que le risque est mesurable et peut s'appréhender par des outils quantitatifs, celle-ci se résume par la relation entretenue entre deux facteurs : la probabilité de survenance d'un événement et l'effet associé à celui-ci. Bien que cette formule soit controversée et sujette à débats, elle représente la vision la plus courante du risque. On la retrouve même, selon Jonas Hagmann (2012), dans les politiques publiques qui se fondent sur un calcul du risque.

La seconde culture du risque est influencée par l'anthropologie et considère que le risque diffère en fonction des normes sociales. Par exemple, les conceptions du risque sont ancrées dans des territoires et des temporalités qui produisent des instruments de mesure contextuels. Le risque, comme la menace, est aussi perçu en fonction de valeurs et d'identités qui sont en partie indépendantes de sa probabilité objective. Même s'il repose sur une matérialité, comme un feu de forêt, une inondation ou une attaque terroriste, le risque exprime un rapport ontologique entre les individus et leur environnement qui est façonné en partie par des dispositifs sociaux, institutionnels et politiques.

Enfin, la dernière culture est portée par les constructivistes radicaux et les poststructuralistes qui considèrent que le risque est une construction discursive moderne qui permet, au pire, de contrôler les sociétés et, au mieux, de dépolitiser les enjeux en produisant de l'insécurité. Les auteurs appartenant aux études critiques de sécurité en relations internationales s'inscrivent dans ce courant (voir le chapitre 9 de Grondin et Hogue).

Le risque et la politique

Le risque politique, qui nous intéresse au premier chef dans cet ouvrage, est lié aux décisions prises et aux institutions créées par les êtres humains pour organiser la vie collective. L'État et plus généralement les acteurs politiques le construisent.

Dans un premier temps, ces derniers inventorient les risques pouvant nuire à leurs intérêts. Ces risques se fondent sur une certaine réalité, comme la perpétration d'attaques terroristes au Mali ou l'instabilité politique qu'entraîne une succession de coups d'État en Thaïlande. Les acteurs intéressés vont donc recourir à des analyses pour faire un suivi de ces contextes politiques.

Néanmoins, il y a des effets associés à l'identification des risques. Telle une prophétie autoréalisatrice, cette identification peut inciter des acteurs publics ou privés à cesser leurs activités économiques, politiques ou humanitaires dans ces pays, ce qui a pour effet de renforcer leur fragilité, d'amplifier les risques politiques perçus ou de provoquer d'autres risques du fait de leur isolement. Dans un monde complexe caractérisé par une circulation des personnes, des biens et des capitaux inégalée dans l'histoire, la prise en compte du risque politique et de ses effets est fondamentale.

On doit considérer le risque politique dans ses intrications avec d'autres types de risque. Des risques a priori non politiques peuvent avoir des effets secondaires qui provoquent des risques politiques. La crise de la COVID-19, devenue une pandémie, était d'abord un risque sanitaire qui a eu pour effet l'adoption de mesures par les États (mise en quarantaine de populations à l'échelle de villes ou d'États, fermeture de lieux publics non essentiels et aides exceptionnelles apportées aux populations). De pareilles mesures sont porteuses de risques politiques — comme l'absence de mesures, d'ailleurs. À long terme, les décisions politiques consécutives à la pandémie pourraient provoquer des émeutes, une recrudescence d'attaques armées, des déplacements massifs de population et l'instabilité de régimes politiques, surtout dans les États n'ayant pas la capacité de subvenir aux besoins de la population, dans le contexte d'une activité économique mondiale ralentie.

Dans un ouvrage incontournable de l'ARP, Ian Bremmer et Preston Keat (2009), deux analystes de l'Eurasia Group, décrivent le risque politique comme une «*fat tail*», c'est-à-dire l'extrémité gonflée d'une distribution de risque. Ce terme intraduisible, issu des statistiques financières, décrit le risque d'une perte économique extrême, mais non anticipée parce qu'elle aura été jugée impensable. Selon Bremmer et Keat, le risque politique est difficile à prévoir parce que la rationalité politique l'emporte sur la rationalité économique qui serait, elle, plus prévisible. Cette compréhension du risque politique est marquée dans le milieu des affaires, pour

lequel la nationalisation d'une entreprise, une réglementation exigeante ou une insurrection sont des aberrations qui ne se produiraient pas dans le monde « rationnel » du marché.

Pour les contributeurs au présent ouvrage, cette compréhension de l'analyse du risque politique est féconde puisqu'elle met l'accent sur le caractère central du risque politique dans les activités économiques, mais elle est aussi réductrice dans la mesure où elle ne juge le risque politique qu'à l'aune de ses conséquences économiques. Notre propos consiste à prendre tous les phénomènes politiques au sérieux et à restituer leur logique propre et leur complexité, tout en discernant les mécanismes par lesquels ces phénomènes peuvent affecter négativement les entrepreneurs, les investisseurs, les assureurs et les créanciers, tout comme les décideurs, les touristes, les réfugiés ou les citoyens en général.

Outre ce parti pris d'ouverture aux différentes expériences humaines concernées par le risque politique, cet ouvrage se veut une contribution propre au développement de l'ARP en favorisant le dialogue entre les praticiens et les universitaires, mais aussi entre les différentes approches théoriques et méthodologiques qui animent la science politique. L'ARP, on le verra, oscille entre approches quantitatives et qualitatives, entre tendances généralisables et singularité des cas, entre calcul probabiliste et pensée du plausible. Bien que nous puissions parfois évaluer la probabilité de survenance d'un risque dans un espace et un temps donnés grâce à l'inventaire des facteurs associés, nous ne pouvons prédire le déroulement de l'événement lui-même. Si une démarche quantitative permet d'estimer certains risques politiques (instabilité des régimes, capacité d'un État à rembourser sa dette), d'autres sont plus délicats à anticiper (attaques terroristes, crises écologiques). Une démarche fondée sur les probabilités s'avère dès lors limitée. D'autres outils, de nature plus qualitative, existent. Ceux-ci déterminent la plausibilité de survenance de ces risques et sont parfois en tension avec les tenants d'une approche probabiliste.

L'analyse du risque politique

À l'origine, l'analyse du risque politique est le produit de la rencontre entre la science politique et le monde des affaires (Matthew, 2011). Son émergence comme pratique est intimement liée aux besoins des entreprises. Il s'agissait pour les gens d'affaires d'analyser les risques associés au crédit

accordé aux emprunteurs, surtout les États, évalués par un système de notes. Toute une industrie s'est ainsi développée autour de l'analyse du « risque souverain ». Elle consiste à estimer la probabilité qu'un gouvernement, par exemple la Grèce ou l'Argentine, se retrouve en défaut de paiement de sa dette publique. Cette pratique est toujours d'actualité au sein des agences de notation qui évaluent la solvabilité des pays emprunteurs auxquels elles octroient des cotes de crédit : AAA pour les « bons » emprunteurs, CCC pour les « mauvais ».

Par la suite, l'analyse s'est étendue aux risques liés aux investissements dans des pays étrangers, notamment les expropriations. Le concept de « risque-pays » recouvre ces deux préoccupations : dette souveraine et investissement. Souvent dominé par les grilles quantitatives (voir le chapitre de Guessoum), il devient populaire à partir des années 1960. La définition de « risque-pays » s'est progressivement élargie dans le milieu professionnel. Elle intègre à présent les risques financiers, économiques, politiques et réglementaires, en les pensant à l'échelle d'un pays³.

L'ARP, quant à elle, se focalise sur la dimension politique d'une vaste catégorie de risques. La dimension politique est explorée de manière plus fouillée. L'ARP a pour objectif d'anticiper ou de prévenir les risques politiques à venir pour les intérêts de l'utilisateur⁴, que celui-ci s'inscrive dans le secteur public ou privé. Contrairement à l'analyse du risque-pays, l'ARP s'émancipe d'une lecture stato-centrée et considère les plans locaux, nationaux, régionaux et mondiaux comme tout aussi pertinents les uns que les autres. Les phénomènes politiques que couvre l'ARP sont nombreux : citons l'instabilité des régimes politiques (démocratiques, autoritaires ou encore « hybrides »), les conséquences de jeux électoraux, la nationalisation de sociétés étrangères, les mouvements protestataires plus ou moins latents, les conflits armés et les guerres civiles, le changement de politiques publiques et de réglementation, la corruption au sein des administrations publiques, les attentats terroristes et les actes relevant de la criminalité organisée.

3. D'autres définitions du « risque-pays » coexistent (voir le chapitre 4 de Guessoum).

4. Qualifier l'acteur de « client » est courant dans le monde des affaires. Le client peut aussi relever du secteur public. C'est en somme celui qui commande une analyse du risque politique. Il peut s'agir d'un travail de consultation comme d'une demande du supérieur hiérarchique pour la réalisation d'une étude spécifique. Nous préférons ici le terme d'« utilisateurs ».

L'ARP partage des points communs avec le renseignement économique, particulièrement dans l'usage de la veille (voir le chapitre de Suire). Toutefois, l'ARP met davantage l'accent sur les outils théoriques et méthodologiques disponibles pour analyser l'information pertinente recueillie. L'ARP s'étend aussi à des acteurs extérieurs au monde économique et des affaires, comme les ONG et le monde humanitaire, alors que le renseignement économique est un outil stratégique qu'emploient davantage les acteurs économiques.

L'une des missions principales de l'ARP consiste à dégager des tendances dans les cas étudiés, à déterminer l'ensemble des facteurs politiques, à retracer les jeux relationnels existant entre les acteurs clés pouvant influencer les intérêts de l'utilisateur et à isoler d'éventuelles ruptures dans le contexte étudié. Il s'agit de prévenir, voire d'éviter, la réalisation du scénario catastrophe, qu'il s'agisse de pertes humaines et financières ou encore de la destruction d'infrastructures. À défaut de l'éviter, l'ARP élabore des stratégies d'atténuation (*mitigation*) lorsqu'on pense qu'il est possible de contourner le scénario craint ou d'en réduire les conséquences. De la chaîne hôtelière qui anticipe les conséquences de la révolution tunisienne sur la sécurité de ses clients et réévalue les prévisions d'afflux touristique à l'université qui intègre les conséquences du Brexit sur la mobilité étudiante avec le Royaume-Uni, de la société pétrolière qui envisage l'expropriation de ses actifs au Venezuela à l'organisation humanitaire qui planifie le rapatriement de ses collaborateurs du Mali, ce ne sont pas les exemples qui manquent où l'analyse du risque politique s'invite au cœur des activités d'une organisation.

L'ARP est parfois confondue avec l'analyse du risque géopolitique. En effet, certains praticiens, entre autres dans les institutions financières, préfèrent se référer à la géopolitique, car celle-ci englobe des menaces transversales aux différentes disciplines et peut avoir des effets à l'échelle mondiale (voir le chapitre de Fournier). Pour ces praticiens, les risques géopolitiques réunissent l'ensemble des risques économiques, financiers, réglementaires, sécuritaires, d'infrastructures et politiques⁵. Dans le monde universitaire, la géopolitique renvoie toutefois à une réalité plus circonscrite. Historiquement, la discipline est un champ lié à la stratégie

5. Cette définition des « risques géopolitiques » est en soi très similaire à la notion de « risque-pays » qui comporte de nombreuses dimensions.

militaire et aux conflits entre les grandes puissances⁶. Fondés sur cette définition, les risques géopolitiques forment une sous-catégorie de risques politiques. On peut aussi définir la géopolitique comme le résultat d'actions politiques opérant dans des géographies précises qui peuvent influencer des événements et des actions de nature économique, politique et stratégique. L'ARP et l'analyse du risque géopolitique sont imbriquées lorsque l'on considère cette seconde définition. Par souci de clarté et parce que les risques géopolitiques nous apparaissent davantage englobés dans la dimension politique que le contraire, nous préférons privilégier l'utilisation du terme d'« analyse du risque politique » dans le présent ouvrage. Précisons aussi que Bremand (chapitre 6) affiche une préférence pour la notion de risques politico-sécuritaires afin de souligner le lien entre la dimension politique et les autres dimensions dans la gestion de la sécurité des voyageurs. Bien que l'ARP soit interreliée aux autres dimensions, il n'est pas inutile de rappeler que les praticiens conçoivent souvent une terminologie propre aux enjeux de leur secteur. De la même manière, Ducol et Gurski (chapitre 8) conceptualisent la notion d'analyse du risque terroriste (ART), qui formerait une branche de l'ARP mettant l'accent sur une menace précise.

Proche de la prospective, l'ARP hérite comme elle des outils méthodologiques mis au point par les études futurologiques, à l'instar de celles qu'a compilées le Millennium Project⁷. Toutefois, l'ARP se fonde sur un horizon temporel plus court que la prospective, puisqu'elle vise à anticiper les plausibles ou probables futurs dans un horizon qui ne dépasse généralement pas une année. Nourris aux sciences sociales, les analystes du risque politique se veulent aussi plus prudents que les futurologues. Leur expertise puise dans une connaissance fine et pratique du contexte (dite « phronétique » par Bent Flyvbjerg [2001] dans son essai sur les applications pratiques des sciences sociales) qui se méfie de la prédiction au sens strict.

6. Comme le rappellent Bremmer et Keat (2009, p. 37) : « At its most basic, geopolitics is the study of how geography, politics, strategy, and history combine to generate the rise and fall of great powers and wars among states ».

7. The Millennium Project est un *think tank* participatif créé en 1996 et supervisé initialement par l'American Council for the United Nations University. Il est indépendant depuis 2009. Ce *think tank* international réunit plusieurs individus et institutions qui se consacrent à l'exercice de prospective. Pour un aperçu des outils développés par le Millennium Project, voir Glenn et Gordon (2009).

À l'instar des *futuribles* (néologisme provenant de la contraction de « futurs » et « possibles »), terme inventé par le philosophe et futurologue Bertrand de Jouvenel⁸, nous considérons que l'ARP a une nature performative, c'est-à-dire qu'en déterminant et en étudiant un risque politique, l'analyste peut modifier la probabilité ou l'effet associés à ce dernier, aidant le décideur à choisir parmi les options disponibles pour contourner, sinon atténuer, le risque identifié. À la manière de l'exercice de prospective, l'ARP peut participer à agir sur le futur et à altérer les risques à venir.

L'un des principaux objectifs de cet ouvrage est dès lors d'insister sur l'importance de bien « concevoir les futurs ». Le terme « concevoir » fait référence aux outils théoriques et méthodologiques que déploie l'ARP pour prévoir, anticiper et prévenir les scénarios catastrophes. De plus, il s'agit d'une manière pour nous d'inviter à penser la nature parfois insaisissable des futurs, caractérisée par le caractère performatif, virtuel et fragile de l'exercice de projection, d'où la présence permanente d'un futur au pluriel. Ceci n'implique pas de renoncer à toute ambition de projection, mais de savoir parfois mettre de côté les logiques probabilistes au profit de raisonnements ancrés dans les possibilités ou oscillant entre les deux (voir le chapitre de Bencherif) et d'admettre que ces futurs sont en partie insaisissables, car soumis aux limites de notre imaginaire (voir le chapitre de Grondin et Hogue) et aux types de risque que l'on étudie et analyse (voir le chapitre de Ducol et Gurski).

Le développement de l'ARP

Après le défaut de paiement des États (le « risque souverain »), les premiers risques de nature politique qui ont fait l'objet d'une analyse systématique concernent la nationalisation et l'expropriation des entreprises occidentales opérant dans des pays étrangers, surtout dans les pays communistes ou les pays en développement. C'est la raison pour laquelle les risques politiques ont d'abord été pensés par les grilles des économistes, des financiers et des gestionnaires, avec une préférence pour la formalisation de modèles.

C'est dans ce contexte qu'émerge, dans les années 1970, le *obsolescing bargain model* (OBM) dans les écrits sur les affaires internationales. Ce

8. Ce néologisme a donné naissance à un centre de recherche du même nom : Futuribles. Hugues de Jouvenel, le fils de Bertrand de Jouvenel, est un des dirigeants de ce groupe.

modèle explique qu'une fois qu'un accord est signé entre un investisseur et un pays-hôte, le temps joue en la faveur du pays-hôte. L'équilibre initial contenu dans l'accord serait soumis à une forme d'obsolescence programmée. Une fois les investissements réalisés, le pays-hôte peut taxer l'entreprise installée, multiplier les obligations et les contraintes pour celle-ci, notamment administratives, ou encore la nationaliser. Selon ce modèle, le pays-hôte et l'investisseur sont considérés comme ayant des relations et des objectifs conflictuels dans un contrat qui demeure toujours incomplet.

Toutefois, le caractère itératif des relations entre investisseurs et pays-hôtes oblige les gouvernements à être plus coopératifs à long terme, ou tout du moins plus ouverts aux compromis, au risque de voir se produire une fuite des capitaux. Un pays ayant nationalisé par le passé les activités menées par des entreprises étrangères aura tendance à faire fuir l'investissement. Les firmes multinationales investiront ailleurs que dans ce pays « à risque ». C'est la raison pour laquelle des États réputés protectionnistes essaient d'offrir un cadre rassurant pour les investissements étrangers, par exemple par le truchement d'accords de protection des investissements. Néanmoins, l'instabilité réglementaire tend à persister dans ces pays en raison des intérêts et des jeux relationnels entre les acteurs publics et privés qui tentent de capter des ressources étrangères à leur profit. Eden *et al.* (2004) montrent que différents types de relations existent entre les firmes et les pays-hôtes. En effet, les relations entre les acteurs privés et les acteurs publics sont complexes et évolutives et mettent en cause la possibilité d'un modèle général.

Dans le monde des affaires, il faut généralement attendre la manifestation d'un risque politique avec des conséquences négatives sur les investissements pour que ce risque soit désormais intégré dans les grilles de lecture. Ce fut le cas pour les nationalisations dans les pays autoritaires, les chocs pétroliers, les mesures protectionnistes successives des États, l'instabilité des régimes politiques en transition démocratique, les conflits armés et le phénomène du terrorisme. Prenant conscience de chacun de ces types de risques politiques, les gens d'affaires cherchent à s'en prémunir et à en atténuer le risque, notamment par l'entremise de services d'assurances qui se livrent aussi à une analyse et à une la gestion du risque politique.

Si les praticiens de l'ARP sont souvent peu au fait des écrits en science politique, quelques-uns en mobilisent explicitement les outils théoriques

et méthodologiques. C'est entre autres le cas d'Ian Bremmer. Coauteur déjà cité de l'ouvrage *The Fat Tail* et actif dans les réseaux de décideurs politiques et économiques ainsi que dans les médias, Bremmer est un russologue qui, nommé tardivement professeur à l'Université de New York, a mis ses connaissances en relations internationales, en politique comparée et en économie politique au service des entreprises, auxquelles il explique les conséquences du néopatrimonialisme, des mouvements ethnonationalistes ou encore des leaders populistes sur leur chiffre d'affaires. Dans le même esprit, l'ancienne secrétaire d'État Condoleezza Rice et sa collègue Amy B. Zegart, toutes deux professeures de science politique à l'Université Stanford, proposent dans leur ouvrage *Political Risk* (2018) plusieurs études de cas illustrant l'importance pour les entreprises d'anticiper les risques politiques, de penser des stratégies d'atténuation et d'en gérer les conséquences. Dans une version plus dense sur le plan théorique et méthodologique, l'ouvrage *Rethinking Political Risk: Concepts, Theories, Challenges* (2017) de Cecilia Emma Sottilotta, professeure à l'Université américaine de Rome, constitue aussi un incontournable pour s'initier à l'analyse du risque politique.

Selon Darryl S.L. Jarvis et Martin Griffiths (2007), l'histoire de l'ARP traverse quatre générations. La première correspond à une étape où l'ARP se limite à l'identification d'une liste de risques politiques. Ceux-ci sont causés par les intrusions des États dans un marché considéré comme parfait. Cette première génération d'analystes considère le politique dans sa dimension négative sur le plan économique. La seconde génération s'inscrit dans une ambition de créer des grilles théoriques systémiques et généralisables, particulièrement autour de la stabilité relative des régimes politiques que l'on classe et hiérarchise en fonction du niveau de risques (voir le chapitre de Callonico). La troisième génération se construit en opposition aux tentatives systémiques de la seconde génération, dont la capacité de prédiction est mise en doute. Cette génération met l'accent sur des analyses qualitatives plus fouillées et théorise à un niveau méso, voire micro, en fonction d'aires régionales ou de localités. Les analyses qualitatives centrées sur des études de cas se popularisent. Il s'agit d'une période pendant laquelle les méthodes et les outils se multiplient tandis que différents cabinets de conseil entrent en concurrence sur le marché de l'ARP.

Selon Jarvis et Griffiths (2007), il convient maintenant de proposer une étude plus systématique des risques politiques par l'établissement de

grandes bases de données. Cette quatrième génération privilégie l'outil quantitatif et la création d'indicateurs de risques politiques, au détriment d'approches qualitatives cherchant à appréhender les contextes locaux. Dans la documentation états-unienne, les universitaires spécialisés en ARP ont en effet tendance à privilégier le recours aux statistiques, à l'analyse quantitative, au développement de modèles et à la création d'indicateurs. Les *Country Indicators for Foreign Policy* (CIFP) développés à l'Université Carleton s'inscrivent dans cette tendance.

Face à cette évolution quantitativiste, d'aucuns réaffirment plutôt l'intérêt des études qualitatives. Celles-ci se fondent sur des études de cas où il convient de discerner les acteurs, leurs intérêts et leurs relations par une connaissance factuelle et analytique fine et resserrée pour chaque enjeu étudié (voir le chapitre de Bencherif). Influencés par les regards interdisciplinaires propres à l'étude des aires régionales et des conflits, ces auteurs insistent sur la nécessité de réactualiser nos connaissances et de se livrer à un exercice de veille minutieux pour saisir les nouvelles configurations d'acteurs qui se dessinent. De nombreux praticiens de l'ARP ont conscience de l'importance d'avoir accès à des données de terrain par l'organisation de missions ponctuelles, par la délocalisation d'un service ou d'une représentation sur les lieux concernés ou encore par des recherches ponctuelles, mais fouillées sur le terrain.

Les contributions à cet ouvrage s'inscrivent en quelque sorte dans une cinquième génération, qui cherche à apprendre des erreurs passées. Les risques politiques recèlent des rapports à l'incertitude variés, en fonction des contextes, des études de cas et des types de risque. Il n'est pas raisonnable d'appréhender les risques d'attentats terroristes de la même manière que les risques d'instabilité réglementaire. La diversité ontologique des risques politiques nous conduit à encourager une conception pluraliste, voire éclectique, de l'ARP qui s'appuie sur une multiplicité d'outils méthodologiques et fait dialoguer les approches théoriques afin d'éclairer les différents types de risque politique. L'approche que nous défendons consiste à explorer les études de cas en profondeur, en essayant de dégager des lectures tendancielle et comparatives, tout en les réactualisant fréquemment et en reconnaissant les limites associées à de tels exercices. C'est ce que nous entendons par « concevoir les futurs » : avoir l'ambition de penser les futurs, tout en ayant conscience des effets et des limites de nos analyses. Tout l'ouvrage se structure donc autour d'une

tension réflexive entre les praticiens qui cherchent à accéder aux futurs et les universitaires qui invitent à la prudence. Cette démarche, exigeante sur le plan épistémologique puisqu'elle interroge la possibilité même de saisir les futurs, requiert la formulation de questions précises, de nature pragmatique, problématisées et ancrées dans un contexte bien délimité.

La communauté de l'ARP aujourd'hui

Aujourd'hui, les cabinets de conseil en ARP foisonnent aux États-Unis et au Royaume-Uni. Bien que la pratique se développe continuellement depuis les années 1960, un manque de reconnaissance institutionnelle et une incompréhension obscurcissent toutefois le risque politique comme objet d'étude. Il n'est pas anodin de constater l'absence de groupes spécialisés sur le risque politique au sein de la Society for Risk Analysis, une des plus grandes associations d'universitaires et de praticiens en analyse du risque. Les groupes spécialisés qui s'en rapprochent le plus au sein de cette association sont le Risk, Policy & Law (RP&L) Specialty Group, se focalisant sur les politiques publiques et les aspects juridiques, et le Security and Defense Specialty Group (SDSG) qui a une lecture plutôt militaire de la sécurité.

Quelques cours en ARP sont enseignés dans les départements d'affaires internationales et de science politique aux États-Unis et en Europe, comme *Introduction to Political Risk Analysis* à l'Université de New York et à l'Université Columbia, *Political Risk Assessment* à l'Université Georgetown ou encore *Political Risk Analysis* à l'Université de Maastricht. Des déclinaisons existent aussi en matière d'analyse du risque ou de risque géopolitique au Collège Vesalius de Bruxelles et au King's College de Londres.

Dans l'espace francophone, des initiatives universitaires qui mettent en avant une réflexion sur l'analyse du risque politique émergent, comme la Chaire Géopolitique du risque de l'École normale supérieure et l'Unité de recherche et d'analyse de risque politique du Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CÉRIUM). Des centres professionnels — tels que le Centre d'analyse et de prévision des risques internationaux (CAPRI) et le Centre d'analyse des risques internationaux (CARIN) en France — s'efforcent aussi de penser les risques politiques internationaux. Quelques courtes formations sont également offertes, à l'instar du cours précurseur d'analyse du risque politique

international que donne Gérard Hervouet à l'Université Laval, de l'école d'été en risque et géopolitique du CÉRIUM et des cours en analyse du risque politique offerts à l'Institut libre d'études en relations internationales (ILERI), à l'Université de Montréal et à l'École supérieure d'affaires publiques et internationales (ESAPI) de l'Université d'Ottawa.

L'ARP et la science politique

L'ARP offre des débouchés croissants pour les politologues. Pourtant, comme nous venons de le voir, elle demeure peu enseignée dans les universités. Beaucoup d'analystes n'ont jamais suivi de cours sur le sujet. C'est le cas de la majorité des auteurs de cet ouvrage, qui sont autodidactes. Alors que l'ARP repose sur des connaissances et des compétences propres à la science politique, comme la maîtrise détaillée des systèmes politiques et la capacité de déterminer des trajectoires de développement institutionnel, il est paradoxal que les politologues n'aient pas saisi les développements considérables dans ce secteur en expansion.

Cet ouvrage est fondé sur la conviction que l'ARP a sa place à l'université, à la fois dans le cadre d'un programme de recherche et dans les formations avancées. Pour ce faire, les chercheurs en ARP se doivent d'en objectiver la pratique, et ce de deux manières. D'abord, les modèles théoriques proposés par les praticiens, qui ne sont pas toujours conformes aux règles de la méthode scientifique, gagneraient à être mis en dialogue avec les développements théoriques en science politique. Ensuite, les chercheurs doivent soumettre leurs postulats et les applications de l'ARP au regard critique de leurs collègues, à l'instar du travail mené par Ariel Colonomos (2014) sur la prospective et l'analyse du risque, qu'il appelle la « politique des oracles ».

Nous ne plaidons pas en faveur de la création d'un sous-champ de la science politique qui porterait le nom d'« analyse du risque politique ». En fait, l'ARP traverse les principaux sous-champs de cette discipline. De la politique comparée, elle puise une connaissance fine des systèmes politiques qui s'appuie sur la comparaison des structures décisionnelles, des processus législatifs, des forces politiques (syndicats, mouvements sociaux, partis politiques), des cultures politiques (corruption, agitation sociale, etc.) et du phénomène de la violence politique. Avec les relations internationales, l'ARP partage un intérêt particulier pour la géopolitique, les répercussions

sur les États des grands équilibres internationaux, mais aussi des changements radicaux du système international, les effets de la coopération régionale et des conflits. Par l'étude de l'administration et des politiques publiques, l'ARP se penche sur les traditions réglementaires, l'effet des systèmes de gouvernance, la performance du secteur public ou encore les liens entre la politique fiscale et le comportement des acteurs économiques.

Sur le plan méthodologique, l'ARP s'appuie sur des compétences qui sont valorisées en science politique, comme la construction et la délimitation de l'objet à l'étude, le développement de typologies, la démarche comparative, l'enquête de terrain, l'analyse de données quantitatives et qualitatives et les techniques inférentielles. Si les praticiens sont friands d'indicateurs et de matrices leur permettant de s'arrimer aux modèles d'analyse du risque, financier ou autre, les universitaires doivent rappeler l'importance de la qualité des données, de la connaissance du contexte, des limites d'application d'une généralisation dans le temps et dans l'espace ou encore des critères de validité interne et externe d'une mesure. La réflexivité rendue possible par la *skholè*, la liberté de penser du chercheur, est un atout supplémentaire pour le développement de l'ARP.

Ayant recours aux autres sciences sociales — notamment l'anthropologie, la sociologie et les sciences économiques, sans oublier le droit — l'ARP jette un pont entre celles-ci et les sciences de la gestion. Elle est ainsi une façon de démontrer la pertinence sociale de ces disciplines dans un monde dominé par l'intérêt public ou la rentabilité. Immergés dans le monde professionnel, souvent passés par les écoles de gestion en complément de leurs études en sciences sociales, les praticiens de l'ARP doivent acquérir une maîtrise des codes et de la culture d'entreprise qu'ils peuvent partager avec les politologues. Ayant souvent créé leurs propres débouchés professionnels dans les organisations, ils connaissent bien les enjeux stratégiques et communicationnels qui facilitent la diffusion des résultats de leurs études aux utilisateurs finaux.

La démarche et le plan de l'ouvrage

Dans une perspective de coproduction des connaissances, cet ouvrage intègre les réflexions de praticiens et de chercheurs en analyse du risque politique. La première partie de l'ouvrage présente un état des lieux par les regards critiques de praticiens versant aussi dans la recherche appliquée

en science politique. Raouf Farrah, du cabinet SecDev, aborde le rôle des praticiens en ARP et les défis qui les attendent. Après avoir dressé la liste des principaux produits mis au point à l'intention des utilisateurs, il souligne l'importance des nouvelles technologies liées au cyberrisque et à l'intelligence artificielle. Ex-militaire, responsable de la sécurité du personnel en déploiement au service public CBC/Radio-Canada, Benoît Suire se livre à une rare réflexion sur l'exercice de veille politique. S'inspirant de la collaboration étroite qu'il a nouée avec les journalistes dont le métier est aussi de recueillir de l'information, son chapitre présente les outils et la manière de faire de la veille à l'heure où renseignement humain et intelligence artificielle se complètent. La première partie de l'ouvrage se conclut avec le chapitre de Guillaume Callonico. L'auteur, directeur du risque politique au sein de la Caisse de dépôt et placement du Québec, présente l'utilité, mais aussi les limites, des recherches menées en science politique pour le monde des affaires.

La seconde partie de l'ouvrage se penche sur les outils méthodologiques les plus répandus en ARP. Experte dans un cabinet de conseil, Yasmine Guessoum décrit et décompose les outils quantitatifs et les indicateurs que mobilisent les agences de notation, en soulignant leurs répercussions et leurs limites ainsi que les controverses auxquelles ils peuvent donner lieu. Tout en interrogeant le processus d'investigation en ARP, Adib Bencherif, chercheur associé au Sahel Research Group de l'Université de Floride, présente les principaux outils méthodologiques de nature qualitative, dont les scénarios, les matrices et la méthode de Delphes. Il propose aussi une réflexion sur les niveaux d'analyse à considérer en ARP et présente la grille développée par Gérard Hervouet à l'Université Laval.

La troisième partie propose des études de cas qui se déploient dans des domaines où l'ARP est particulièrement avancée. Elle vise à présenter quelques types de risques politiques et la manière dont ils sont analysés en pratique. Elisa Bremand, spécialiste de l'analyse du risque au sein de la société International SOS, se penche sur les risques politico-sécuritaires qui peuvent concerner les individus en voyage à l'étranger : son chapitre expose les procédures et les outils mis en place dans une entreprise comme la sienne, ce qui offre ici aussi une illustration à la fois concrète et vivante de l'analyse du risque politique en milieu professionnel. S'appuyant sur le fruit de sa longue expérience de praticien, Pierre Fournier, un polito-

logue de formation qui a implanté l'ARP au sein d'une institution bancaire, revient sur plusieurs analyses concrètes qu'il a eu l'occasion de réaliser dans le monde de la finance. Enfin, Benjamin Ducol, chercheur travaillant au croisement de la science politique et de la criminologie, et Phil Gurski, agent retraité du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), présentent les outils et les modes d'action mobilisés par les agences de sécurité pour prévenir les risques terroristes.

La dernière partie de l'ouvrage souligne les limites de l'ARP, mais aussi les enjeux normatifs qu'il est nécessaire de prendre en compte lorsque l'on pense les risques. En mobilisant les études critiques de sécurité en relations internationales, David Grondin de l'Université de Montréal et Simon Hogue du Collège militaire royal montrent les limites de nos imaginaires vis-à-vis de l'exercice d'appréhension des futurs ainsi que certains partis pris analytiques inévitables. Nous invitant à faire preuve d'humilité dans l'analyse, ils soulignent l'importance de « repolitiser » une analyse du risque trop souvent présentée comme « neutre » et « objective » par les professionnels de la sécurité. Sarah C. Perret, du King's College de Londres, prouve, avec l'exemple de l'usage législatif du risque terroriste en France, que la gestion du risque ne permet pas d'améliorer la situation sécuritaire lorsqu'elle fait l'économie d'une analyse nuancée des enjeux politiques. Elle invite à une analyse plus complexe et contextualisée par les outils sociologiques pensés par Pierre Bourdieu. Enfin, Sonia Le Gouriellec et Sarah Durelle-Marc de l'Université catholique de Lille offrent une conclusion à l'ouvrage en explorant les interrelations entre le droit et la science politique et en proposant des pistes de recherche afin de mieux intégrer les principes d'atténuation, de résilience et de réparation à l'analyse du risque politique.

Bibliographie

- ALTHAUS, Catherine E., « A Disciplinary Perspective on the Epistemological Status of Risk », *Risk Analysis: An International Journal*, vol. 25, n° 3, 2005, p. 567-588.
- BAAS, Derek, « Approaches and Challenges to Political Risk Assessment: The View from Export Development Canada », *Risk Management: An International Journal*, vol. 12, n° 2, 2010, p. 135-162.
- BECK, Ulrich, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, trad. de l'allemand par L. Bernardi, Paris, Aubier, 2001.
- BECK, Ulrich, « The terrorist threat world risk society revisited », *Theory, Culture & Society*, vol. 19, n° 4, 2002, p. 39-55.

- BECK, Ulrich, « La société du risque globalisé revue sous l'angle de la menace terroriste », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 114, n° 1, 2003, p. 27-33.
- BENCHERIF, Adib, « L'analyse du risque géopolitique : du plausible au probable », *Glocalism : Journal of Culture, Politics and Innovation*, n° 3, 2015, p. 1-16.
- BREMMER, Ian et Preston KEAT, *The Fat Tail: The Power of Political Knowledge in an Uncertain World*, Oxford, Oxford University Press, 2009.
- BURGESS, Adam, Jamie WARDMAN et Gabe MYTHEN, « Considering Risk: Placing the Work of Ulrich Beck in Context », *Journal of Risk Research*, vol. 21, n° 1, 2018, p. 15.
- BURGESS, J. Peter, « Social Values and Material Threat. The European Programme for Critical Infrastructure Protection », *International Journal of Critical Infrastructures*, vol. 3, n°s 3-4, 2007, p. 471-487.
- COFACE, « Panorama: The Rise and Rise of Political Risks », *Coface for Trade*, mars 2017.
- COLONOMOS, Ariel, *La politique des oracles : raconter le futur aujourd'hui*, Paris, Albin Michel, 2014.
- CORNUT, Jérémie, « Analytic Eclecticism in Practice: A Method for Combining IR Theories », *International Studies Perspectives*, vol. 16, n° 1, 2015, p. 50-66.
- DE JOUVENEL, Hugues, *Invitation à la prospective*, Paris, Futuribles, 2004.
- DE JOUVENEL, Hugues, « Pour une prospective géopolitique », *Revue internationale et stratégique*, vol. 80, n° 4, 2010, p. 41-49.
- DEMERRIT, David et Sébastien NOBERT, « Models of Risk Communication and the Myth of Best Practice in Flood Risk Management », *Environmental Hazards*, vol. 13, n° 4, 2014, p. 313-328.
- EDEN, Lorraine, Stefanie LENWAY et Douglas A. SCHULER, *From the Obsolescing Bargain to the Political Bargaining Model*, Texas A&M University, Bush School Working Paper n° 403, 2004.
- EVERARD, John, « Political risk analysis », Tcii Strategic and Management Consultants, mai 2010, <https://www.tcii.co.uk/wp-content/uploads/2012/03/Political-risk-analysis.pdf>.
- FALKEHED, Erik, « Early Warning and Political Risk Analysis in the Organization for Security and Cooperation in Europe (OSCE) », dans Beat HABEGGER (dir.), *International Handbook on Risk Analysis and Management*, Zurich, Center for Security Studies, 2008, p. 139-151.
- FLYVBJERG, Bent, *Making Social Science Matter: Why Social Inquiry Fails and How it Can Succeed Again*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.
- GAILLARD, Norbert, « Le concept de risque pays », *Politique étrangère*, été, n° 2, 2015, p. 161-172.
- GIERSCH, Carsten, « Political Risk and Political Due Diligence (I) », *Global Risk Affairs*, 4 mars, 2011a, <https://www.globalriskaffairs.com/2011/03/political-risk-and-political-due-diligence-i/>.
- GIERSCH, Carsten, « The Political Risk Analyst (II) », *Global Risk Affairs*, 20 mars, 2011b <https://www.globalriskaffairs.com/2011/03/the-political-risk-analyst-ii/>.

- GLENN, Jerome C. et Theodore J. GORDON, « The Millennium Project », 2009, <http://www.millennium-project.org/publications-2/>.
- HAGMANN, Jonas, « Fukushima: Probing the Analytical and Epistemological Limits of Risk Analysis », *Journal of Risk Research*, vol. 15, n° 7, 2012, p. 80-115.
- HAGMANN, Jonas et Myriam DUNN CAVELTY, « National Risk Registers: Security Scientism and the Propagation of Permanent Insecurity », *Security Dialogue*, vol. 43, n° 1, 2012, p. 79-96.
- HEINRICH, Matthew, « Political Risk Analysis », dans Bertrand BADIE, Dirk BERG-SCHLOSSER et Leonardo MORLINO (dir.), *International Encyclopedia of Political Science*, Londres, SAGE, 2011.
- JAKOBSEN, Jo, « Old Problems Remain, New Ones Crop Up: Political Risk in the 21st Century », *Business Horizons*, vol. 53, n° 5, 2010, p. 481-490.
- JARVIS, Darryl S. L., « Risk, Globalisation and the State: A Critical Appraisal of Ulrich Beck and the World Risk Society Thesis », *Global Society*, vol. 21, n° 1, 2007, p. 23-46.
- JARVIS, Darryl S. L. et Martin, GRIFFITHS, « Learning to Fly: The Evolution of Political Risk Analysis », *Global Society*, vol. 21, n° 1, 2007, p. 521.
- NOVEMBER, Valérie, « La spatialité des risques dans une société du risque et après », dans Dominique BOURG, Pierre-Benoît JOLY, Alain KAUFMANN (dir.), *Du risque à la menace. Penser la catastrophe*, Paris, PUF, 2013, p. 277-287.
- OVERSEAS DEVELOPMENT INSTITUTE ET HUMANITARIAN PRACTICE NETWORK, « Operational Security Management in Violent Environments », *Good Practice Review*, n° 8, 2010.
- PETERSEN, Karen Lund, « Risk Analysis – A Field Within Security Studies? », *European Journal of International Relations*, vol. 18, n° 4, 2012, p. 693-717.
- RICE, Condoleezza et Amy B. ZEGART, *Political Risk: How Business and Organizations Can Anticipate Global Insecurity*, New York, Twelve, 2018.
- SOTTOLOTTA, Cecilia Emma, *Rethinking Political Risk: Concepts, Theories, Challenges*, Londres, Routledge, 2017.
- TETLOCK, Philippe E., *Expert Political Judgment: How Good Is It? How Can We Know?*, Princeton, NJ, Princeton University Press, 2005.
- TETLOCK, Philip E. et Dan GARDNER, *Superforecasting: The Art and Science of Prediction*, New York, NY, Broadway Books, 2015.



Surtout utilisée dans le monde des affaires, l'analyse du risque politique fait son entrée à l'université. À la fois une trousse à outils et un programme de recherche novateur, cet ouvrage unique en français se veut une référence pour ceux et celles qui souhaitent s'initier à cette pratique émergente. Il intéressera les étudiants, les chercheurs et les praticiens soucieux d'explorer la science politique de manière appliquée. Assorti d'études de cas que les professionnels de divers milieux (financier, sécuritaire, contre-terroriste, etc.) explicitent avec leurs grilles de lectures et leurs méthodes de travail, il inscrit l'analyse du risque politique dans une démarche rigoureuse, collaborative et interdisciplinaire. Conscients des limites et des effets des analyses, les auteurs repensent et mesurent les risques en fonction de l'évolution du monde en montrant comment, dans plusieurs domaines, les décisions de nature politique sont prises. Cet ouvrage entend ainsi appréhender l'incertitude et concevoir les futurs, tout en gardant une saine distance critique.

ADIB BENCHERIF est chercheur associé au Sahel Research Group de l'Université de Floride.

FRÉDÉRIC MÉRAND est professeur de science politique et directeur scientifique du Centre d'études et de recherches internationales (CÉRIUM) de l'Université de Montréal.

34,95 \$ • 32 €

Photo: © Nathaniel Noir/Alamy

Disponible en version numérique
www.pum.umontreal.ca

ISBN 978-2-7606-4291-1



9 782760 642911